



**PRÉFET  
DE CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ajaccio, le 9 mai 2020

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Accès aux plages : ouverture du dialogue entre les maires de Corse et les préfets**

Lors de la présentation des conditions de sortie progressive du confinement jeudi 7 mai, le Gouvernement a confirmé que les plages resteraient fermées lundi 11 mai.

Toutefois, les préfets auront la possibilité de déroger à ce principe général, à la demande expresse de chaque maire.

En conséquence, Franck ROBINE, préfet de Corse et de Corse-du-Sud, et François RAVIER, préfet de Haute-Corse, poursuivront le dialogue engagé depuis plusieurs jours avec les maires pour préparer la sortie progressive du confinement la plus adaptée au territoire corse. En accord avec les présidentes des associations des maires, un groupe de travail spécifique sera mis en place dans chacun des départements pour définir les conditions d'ouverture des plages, dans de bonnes conditions sanitaires. Ils se réuniront dès le début de la semaine prochaine.

Cette ouverture devra évidemment se faire dans le respect du principe de sûreté sanitaire, dans le respect des mesures barrières et de distance physique et en évitant tout rassemblement de plus de 10 personnes. Des mesures concrètes seront travaillées par les préfets et les maires, dans un esprit de partenariat local et en cohérence avec les autres mesures prises par les maires dans leur commune.